

**LICENCE
DE
SOCIOLOGIE**

**Année universitaire
2026 - 2027**

Informations pratiques UFR SHA

Accueil :

Téléphone : 05 49 45 45 45 | email : accueil.sha@univ-poitiers.fr

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel Fumé bâtiment E15 :

Téléphone : 05 49 45 45 45

Accueil physique et téléphonique du bâtiment A4 :

Téléphone : 05 49 45 32 53

Accueil physique et téléphonique du Pavillon Musique & Danse bâtiment E8 :

Téléphone : 05 49 45 64 65

Les **objets trouvés** se trouvent aux accueils de chaque bâtiment.

Scolarité :

Gestionnaire de formation licence de sociologie : Nadège BODIN Tél : 05 49 45 45 01

nadege.bodin@univ-poitiers.fr

Adresse mail générique : scolarite.licence.sha@univ-poitiers.fr

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi 9h-12h30 /13h30-17h (fermeture au public le vendredi APM)

Le service scolarité de l'UFR Sciences Humaines et Arts est chargé du suivi des étudiants de leur inscription administrative jusqu'à la fin de leur cursus universitaire et la délivrance des diplômes.

Il peut répondre à toutes les questions portant notamment sur : les inscriptions administratives et pédagogiques aux examens, le contrat d'aménagement des études (CAE), les justificatifs d'absence, les examens, les résultats, les relevés de notes officiels, les attestations de réussite, la remise des diplômes, les transferts du dossier universitaire vers une autre université, les cédures, les remboursements des droits d'inscription pour les étudiants boursiers, le dispositif sur la santé menstruelle... ou rediriger les étudiants vers un autre service selon les demandes (Safire, Insertion, Pôle handicap...).

Le service scolarité doit être informé en cas de changement de la situation administrative de l'étudiant·e (mariage, nouvelle adresse, n° de téléphone, changement de nom de famille/prénom), de demande d'annulation de l'inscription administrative, de démission des études...

Le service est organisé en 3 pôles. Merci de consulter le site de l'UFR SHA pour connaître la répartition des formations selon les gestionnaires : [rubrique Espace étudiant > Scolarité > Contacts](#)

- **Pôle formations Centre-ville (Hôtel Fumé - Bât E15 au 1er étage)**
- **Pôle formations Campus (bâtiment A4 au 1er étage)**
- **Pôle Relations internationales (R.I) (Hôtel Fumé – Bât E15 – au 1er étage)**

Relations Internationales :

Les départements de l'UFR Sciences Humaines et Arts de l'Université de Poitiers offrent un large éventail de destinations pour effectuer un ou deux semestres d'études à l'étranger, dans le cadre de différents programmes d'échange, à partir de la deuxième année de licence.

L'étudiant en mobilité reste inscrit à l'Université de Poitiers, où il s'acquitte des frais d'inscription pour l'année concernée et effectue son inscription pédagogique. Il est exonéré des droits d'inscription dans l'université d'accueil.

Les cours suivis à l'étranger sont validés par l'Université de Poitiers grâce aux crédits ECTS (European Credit Transfer System) obtenus. L'étudiant doit se rapprocher autant que possible des unités d'enseignement (UE) du cursus suivi à Poitiers. Les étudiants accueillis dans le cadre d'un programme d'échange ne peuvent en aucun cas prétendre au diplôme de l'université d'accueil : seul le diplôme délivré par l'Université de Poitiers sera reconnu.

Il est important d'anticiper la question linguistique en fonction de la destination et du projet de mobilité.

Pour en savoir plus :

- Site de l'Université : univ-poitiers.fr/souvrir-a-linternational
- Site de l'UFR SHA : sha.univ-poitiers.fr/relations-internationales

Service des Relations internationales – UFR SHA

- Responsable du pôle : Angélique DREILLARD : angelique.dreillard@univ-poitiers.fr
- Adjoint : Romain Trouillet : romain.trouillet@univ-poitiers.fr

Téléphone : 05 49 45 44 04 | email : international.sha@univ-poitiers.fr

Hôtel Fumé, 8 rue René Descartes – Bât. E15 – Scolarité centre-ville

Référent.e Relations internationales du département de sociologie

Laurence Ellena : laurence.ellena@univ-poitiers.fr

Jean-Pierre Escriva : jean.pierre.escriva@univ-poitiers.fr

Service Insertion & Orientation :

Le service Insertion-orientation, situé au rez-de-chaussée du site de l'Hôtel Fumé au centre-ville de Poitiers, est le point d'accueil de tout·e étudiant·e souhaitant obtenir des informations sur l'orientation, les stages et l'insertion professionnelle en Sciences humaines et arts.

Accompagnement de proximité au sein de l'UFR

Le service Insertion-orientation de l'UFR SHA vous propose un accompagnement personnalisé sous forme de rendez-vous individuels :

- Écoute de proximité pour les questions liées à votre orientation ou réorientation
- Informations sur les parcours de formation, sur le choix des filières à l'université ou en dehors de l'université
- Accompagnement pour faire le point sur vos atouts, la construction de votre parcours d'études et les débouchés professionnels
- Aide pour réaliser un CV ou une lettre de motivation, préparer un entretien

Les stages

S'immerger dans un milieu professionnel en réalisant un stage est le meilleur moyen de découvrir la réalité d'un métier et de préciser son projet. Quel que soit votre parcours, c'est l'occasion pour vous de développer des compétences et de bâtir un réseau relationnel.

Dans ce cadre, le bureau des stages du service Insertion-orientation vous appuie dans vos démarches administratives de conventions de stages. Il en assure la validation et le suivi.

Vous pouvez retrouver toutes informations relatives au stage sur le site de l'UFR SHA et dans le vademécum.

Service Insertion-orientation

sha.univ-poitiers.fr/espace-etudiant/insertion/

Hôtel Fumé – Bâtiment E15
8 rue René Descartes
TSA 81118
86073 POITIERS Cedex 9

Laetitia Bertrand

Responsable du Service
Insertion-orientation

insertion.sha@univ-poitiers.fr

Tél : 05 16 01 23 41

Carole Dubois

Gestionnaire des conventions
des stages

stages.sha@univ-poitiers.fr

Tél : 05 49 45 45 15

VADEMECUM DES STAGES

Les étapes à suivre :

- Trouver une structure d'accueil et fixer des dates des stages en cohérence avec le calendrier universitaire (entre le 1er septembre et le 31 août).
- Recueillir les informations liées au stage sur la « Fiche de saisie étudiant » disponible sur le site internet de l'UFR (rubrique « Espace étudiant » → « Insertion pro et stage »).
- Réaliser la demande de convention sur Arexis.
- Attendre la validation pédagogique puis la validation administrative.
- Editer et imprimer la convention depuis Arexis en 3 exemplaires et obtenir les signatures (manuscrites ou numériques) de l'ensemble des parties sur chacun des 3 exemplaires.
- Renvoyer par mail un exemplaire signé par toutes les parties au bureau des stages.

Toutes les informations sur la procédure sont indiquées sur le site de l'UFR :

sha.univ-poitiers.fr/espace-etudiant/insertion/stages/

Les règles à respecter :

- Engager les démarches administratives au moins 3 semaines avant la date de début de stage envisagée (20 jours ouvrés de traitement en moyenne pour le processus complet/ tenir compte des jours fériés et des pauses pédagogiques)

- Ne pas débiter le stage tant que la convention n'est pas signée par l'ensemble des parties.

En cas de non-respect → l'organisme d'accueil se met dans l'illégalité et l'étudiant n'est pas couvert pour le risque accident du travail/ accident de trajet.

- Réaliser le stage durant l'année universitaire d'inscription, entre le 1^{er} septembre et le 31 août (sous réserve de réaliser la demande de convention avant début juillet de l'année universitaire d'inscription).

- Ne pas prévoir une date initiale de fin stage (via la convention initiale ou un avenant) au-delà du **31 août** de l'année universitaire d'inscription.

Dans le cas d'une demande de prolongation de stage (jusqu'au 31 août maximum), la demande d'avenant doit se faire avant la fermeture estivale de l'université.

- Il n'est pas possible de signer une convention de stage avant le 31 août par anticipation de l'année universitaire suivante, pour un stage corrélé à une année d'étude supérieure.

Pour toute question consulter la FAQ sur le site internet de l'UFR ou contacter le bureau des stages :

stages.sha@univ-poitiers.fr

Emploi du temps :

Les cours ont lieu de 8h00 à 20h30 du lundi au jeudi et jusqu'à 20h le vendredi. Le jeudi après-midi est libéré pour le sport, les associations etc. Certains cours peuvent néanmoins avoir lieu le jeudi à 18h. Consultez le calendrier pédagogique de SHA pour connaître les semaines de cours, les pauses pédagogiques et les semaines d'examens (pour ceux qui sont concernés). Attention, votre emploi du temps n'est pas toujours le même d'une semaine à l'autre. Notamment, il est possible qu'il soit très différent entre la première partie du semestre et la deuxième. Un conseil, prenez le temps de regarder toutes les semaines.

Consulter son emploi du temps (EDT) :

Les étudiants inscrits administrativement peuvent consulter les emplois du temps :

- avec ADE / UPplanning dans l'espace numérique de travail IRIS,
- ou via l'application UnivPoitiers sur Smartphone (attention cela n'est pas toujours fiable selon les modèles de téléphone et toutes les informations ne sont pas affichées)

Vous trouverez plus d'information sur la page de l'Université de Poitiers, menu "Vivre les campus", rubrique "Etudier" puis "[Application UnivPoitiers](#)"

NB : Les étudiants non encore inscrits, ainsi que tout usager, peuvent consulter les emplois du temps en allant sur le site de l'UFR SHA – Rubrique [Espace étudiant](#) puis [Scolarité – Emploi du temps](#)

Personnaliser son emploi du temps en sélectionnant ses groupes d'enseignement :

Lors de la connexion, par défaut l'arborescence des « Groupes d'étudiants » s'ouvre automatiquement sur l'emploi du temps de votre filière.

A chaque début de semestre, vous devez sélectionner vos groupes parmi les sous-groupes de votre formation : CM, TD des UE1/2/3, TP s'il y a lieu, groupe de l'UE4 choisie, groupe de langue vivante, UE d'ouverture (pour les L2 au semestre 4), ...

Si vous choisissez une autre langue que l'anglais, sélectionnez le groupe de TD qui vous sera indiqué par l'enseignant de la Maison des Langues dans le dossier dédié aux langues "L1 L2 L3 Espagnol Allemand Italien (UE5 LV)".

Pour sélectionner plusieurs groupes d'étudiants, utilisez la combinaison [ctrl] + [clic]. Pour conserver cette sélection, vous devez la mettre en favori.

Comment lire une séance d'enseignement :

Notez qu'au cours de l'année, les enseignements pourront parfois avoir lieu dans un autre bâtiment que le bâtiment habituel ; et même sur un autre site que le site habituel. Pensez à vérifier à l'avance où auront lieu vos cours. Un [plan de l'université](#) avec les numéros des bâtiments est disponible sur le site Internet de l'Université de Poitiers. Dans la mesure du possible, nous prévoyons 1/4h ou 1/2h de temps de trajet pour changer de site selon la distance.

PLANNING

	Lundi 14/07/2025	Mardi 15
07h30		
08h00		
08h30		
09h00	"Libellé de l'enseignement" CM Salle 104 [E16] GABET MARINA L1 SHA 08h30 - 10h30 S1 UE1	
09h30		
10h00		
10h30		
11h00		
11h30		
12h00		

Annotations :
 - Type CM/TD/TP...
 - bâtiment enseignant
 - groupe d'étudiants
 - semestre et numéro d'UE
 - la couleur est fonction de l'UE

Les salles sont attribuées au moins 1 semaine à l'avance. Si la salle est « non renseignée » quelques jours avant l'enseignement, c'est qu'une demande de réservation dans un autre bâtiment est en cours : elle sera attribuée au plus tard 24h avant.

Les EDT du 2ème semestre sont faits en décembre, parfois tardivement notamment pour les masters. Attention, il est fréquent d'avoir des ajustements, parfois impactant, en début de semestre.

NB : Seuls les enseignants peuvent demander une modification de planning et d'attribution de salle au service de gestion des EDT.

Consulter le planning des salles du bâtiment :

L'écran situé dans le local d'accueil du bâtiment A4 vous indique le planning de réservation des salles du bâtiment A4 pour la journée. Cela vous permet de vérifier votre salle de cours et également de connaître les salles disponibles pour travailler en groupes ou sur ordinateur dans la salle informatique 15.

Un écran est également disponible au Pavillon universitaire musique et danse pour visualiser les emplois du temps.

Services numériques :

L'Université de Poitiers met à disposition de ses étudiant·e·s un environnement numérique de travail : iris.univ-poitiers.fr

Ce portail devient le point d'entrée unique pour accéder à l'ensemble des services numériques de l'université (emails, emploi du temps, certificat de scolarité, relevé de notes, cours en ligne...).

Pour y accéder, vous aurez besoin d'un compte informatique nommé le compte SEL. Vous avez reçu un mail pour l'activer à votre inscription.

Le site de l'UFR SHA – Espace Étudiant – Rubrique "[Services numériques](#)" vous présente les services numériques qui sont à votre disposition, notamment :

- Le fonctionnement du réseau WIFI de l'Université de Poitiers
 - Préférez l'usage du réseau Eduroam. Connectez-vous avec votre adresse email et votre mot de passe du compte SEL
- Les salles informatiques en libre accès en dehors des cours :
 - Dans le bâtiment E18 : salle info5, à côté de l'entrée de la BUMF
 - Dans le bâtiment A4 : salle 15, au 1er étage face à l'escalier principal
 - Dans le bâtiment E8 : 2 postes informatiques en salle de travail
- L'accès à la suite Microsoft Office pour votre ordinateur personnel
 - Word, Excel, PowerPoint... gratuitement pendant le temps de votre scolarité à l'Université de Poitiers.

Besoin d'aide ? Contactez l'assistance : assistance@support.univ-poitiers.fr

Ou le service informatique de l'UFR SHA : informatique.sha@univ-poitiers.fr

Reprographie :

Située au 1^{er} étage du bâtiment E15 du site de l'Hôtel Fumé (juste avant la scolarité), le service de reprographie donne aux étudiants la possibilité de réaliser leurs travaux d'impressions. Les tarifs proposés sont les suivants :

Noms des utilisateurs	nombre photocopies N et B tarif voté le 03/04/2024	Photocopies couleurs tarif voté le 03/04/2024	nombre de spirales (couvertures reliées) tarif voté le 12/12/2005	nombre de transparents tarif voté le 13/12/2004	nombre de transparents couleurs tarif voté le 19/04/2010	nombre de reliures thermo-collées tarif voté le 13/05/2008	TRACEUR JET D'ENCRE TAILLE A1 tarif voté le 03/04/2024	TRACEUR JET D'ENCRE TAILLE A2 tarif voté le 03/04/2024	TRACEUR JET D'ENCRE TAILLE A3 tarif voté le 03/04/2024	TRACEUR JET D'ENCRE TAILLE A4 tarif voté le 03/04/2024
	0,04	0,07	0,80	0,30	0,40	1,50	12,50	7,00	3,50	1,80

Poitiers centre-ville – site Hôtel Fumé – 8 rue René Descartes – bât. E15 – 1er étage

Téléphone : 05 49 80 45 07 | email : repro.centreville.sha@univ-poitiers.fr

NB : La reprographie du bâtiment A4 n'est pas ouverte aux étudiants mais seulement aux enseignants.

Bibliothèque universitaire Michel Foucault :

Située au centre-ville, la bibliothèque vous accueille au 4^e étage (espace études) et au 5^e étage (espace recherche) du bâtiment E18.

Vous y trouverez toute la documentation nécessaire pour vos études, de la licence au doctorat, imprimée et en ligne, dans les disciplines suivantes : Histoire, Histoire de l'art, Archéologie, Sciences de l'information, Philosophie, Musicologie, Sociologie et Anthropologie.

L'équipe des bibliothécaires et moniteurs étudiants est à votre disposition toute l'année pour vous accompagner.

Horaires d'ouverture :

Horaires réduits pendant les pauses pédagogiques et en été ([voir site web](#)).

- **Espace études** : du lundi au jeudi, de 8h30 à 19h30 / vendredi, de 8h30 à 18h45
- **Espace recherche** : du lundi au vendredi, de 9h à 17h (accès étendu sur accréditation)

BU Michel Foucault – Site Hôtel Fumé - bâtiment E18 – 23 rue des carmélites

Téléphone : 05 49 45 45 34 | email : scd@support.univ-poitiers.fr

Site web : bu.univ-poitiers.fr/vos-bibliotheques/bu-michel-foucault/

Bibliothèque Lettres et Sciences humaines - La Ruche :

Située sur le campus de Poitiers (bâtiment A2), la bibliothèque La Ruche propose toute la documentation nécessaire pour vos études de la Licence au Doctorat en sciences humaines, et particulièrement dans les domaines de la géographie et de la psychologie.

L'équipe des bibliothécaires et moniteurs étudiants est à votre disposition toute l'année pour vous accompagner.

Horaires d'ouverture :

Horaires réduits pendant les pauses pédagogiques et en été ([voir site web](#)).

- Lundi – Jeudi : 8h30 - 22h00
- Vendredi : 8h30 - 19h30
- Samedi : 9h00 - 17h00

La Ruche - bâtiment A2 - 1, allée Jeanne Chauvin à Poitiers

Téléphone : 05 49 45 33 08 | email : scd@support.univ-poitiers.fr

Site web : bu.univ-poitiers.fr/vos-bibliotheques/bu-lettres/

Bibliothèque de géographie :

Le Département de Géographie dispose d'une bibliothèque et d'une cartothèque situées au premier étage du bâtiment A4 (accès via l'escalier près de l'amphithéâtre C). Les usagers sont accueillis dans un espace de travail où 4 postes informatiques sont disponibles pour la recherche de documents via le site du Service Commun de Documentation (SCD) : bu.univ-poitiers.fr

Téléphone : 05 49 45 41 52 | email : nathalie.eveillard@univ-poitiers.fr

Site web : sha.univ-poitiers.fr/geo/bibliotheque/

Lieux de convivialité :

Centre-ville :

- **La Longère :**

Lieu de détente à disposition des étudiants. Espace intérieur et terrasse pour déjeuner avec 3 micro-ondes. Accès WIFI.

Pour y accéder, en sortant du bâtiment E17, longez la passerelle sur votre droite sur quelques mètres puis empruntez les escaliers sur votre droite. La longère se situe au fond du jardin.



- **Hall E18 niveau 4 :**

Espace de travail collaboratif, à disposition des banquettes et tables de travail, avec prises électriques et USB. Accès libre à la salle informatique info5 lorsqu'il n'y a pas de cours.

Campus :

- **Bâtiment A4 :**

Vous trouverez 2 zones de détente avec des fauteuils et des canapés dans ce bâtiment : au rez-de-chaussée au bout du couloir des amphithéâtres et au 1er étage au fond du couloir de la scolarité.

La salle de travail des étudiants est une zone pour travailler en silence. Pour travailler en groupe, vous pouvez regarder le planning des salles (écran dans le local d'accueil) et utiliser une salle où il n'y a pas d'enseignement.

Vente de goodies de l'UFR SHA

L'UFR Sciences humaines et arts propose aux étudiants sa collection de goodies pour porter les couleurs de l'établissement : textiles, matériel de bureau et accessoires divers. Retrouvez le catalogue ici : sha.univ-poitiers.fr/goodies/

Service Communication – Site Hôtel Fumé – Bât. E15 RDC

Téléphone : 05 49 45 45 74 | email : communication.sha@univ-poitiers.fr

Suivre l'actualité de l'UFR SHA

Pour connaître l'actualité de l'UFR SHA, différents canaux d'information sont mis à votre disposition :

- **Page d'accueil de votre environnement numérique de travail** : iris.univ-poitiers.fr
- **Réseaux sociaux** :
 - Instagram : [@ufr_sha_up](https://www.instagram.com/ufr_sha_up)
 - Facebook : [UFR SHA - Poitiers](https://www.facebook.com/UFR.SHA-Poitiers)
- **Site web de l'UFR SHA, rubrique « Actualités »** : sha.univ-poitiers.fr/actualites/
- **Écrans et panneaux d'affichage**

Service Communication – Site Hôtel Fumé – Bât. E15 RDC

Téléphone : 05 49 45 45 74 | email : communication.sha@univ-poitiers.fr

Évènements de la rentrée

Fête de la rentrée de l'UFR SHA

Le **jeudi 24 septembre 2026 à partir de 16h**, l'UFR Sciences humaines et arts fête la rentrée dans les jardins et le bâtiment E16 de l'Hôtel Fumé. De nombreuses animations gratuites au programme, ouvertes à tous les étudiant.e.s de l'UFR SHA.

Au programme : jeux de société et jeux en bois, kiosque sucré gratuit (churros, glaces à l'italienne, crêpes, barbes à papa...), buvette gratuite (merci d'apporter votre éco-cup – ou vente sur place à 1€), scène musicale ouverte et village universitaire, culturel et associatif.

Visites commentées du patrimoine de l'UFR SHA

(Re)découvrez le patrimoine de l'UFR Sciences humaines et arts lors d'une **visite commentée gratuite et ouverte à toutes et à tous**. Rendez-vous sur le site de l'UFR SHA -Rubrique « [Actualités](https://sha.univ-poitiers.fr/actualites/) » pour découvrir les jours de visite et itinéraires.

Service Communication – Site Hôtel Fumé – Bât. E15 RDC

Téléphone : 05 49 45 45 74 | email : communication.sha@univ-poitiers.fr

RESPONSABILITES ADMINISTRATIVES AU DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

Responsable du département : Fanny RENARD et Pascal BARBIER

fanny.renard@univ-poitiers.fr; pascal.barbier@univ-poitiers.fr

Responsable de la licence : Simon PAYE

simon.paye@univ-poitiers.fr

Responsable pédagogique de la licence 1 : Mathias LENZI

mathias.lenzi@univ-poitiers.fr

Responsable pédagogique de la licence 2 : Jean-Pierre ESCRIVA

jean.pierre.escriva@univ-poitiers.fr

Responsable pédagogique de la licence 3 : Ludovic GAUSSOT

ludovic.gaussot@univ-poitiers.fr

Référent pôle handicap et insertion professionnelle : Loïc LE MINOR

loic.le.minor@univ-poitiers.fr

Site du département de sociologie : <https://sha.univ-poitiers.fr/dpt-socio/>

Sécurité



BESOIN DE SECOURS ?



APPELEZ LE SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE
05 49 45 35 00

*Le service sécurité incendie est opérationnel du lundi au vendredi de 8h00 à 22h00 selon le calendrier d'ouverture de l'établissement.
En dehors de ces horaires ou en cas de non réponse, vous pouvez contacter directement le 15 (SAMU), 17 (POLICE), 18 (POMPIERS).*

UNIV-POITIERS.FR

www.sha.univ-poitiers.fr

NUMÉRO D'URGENCE EN CAS D'ACCIDENT OU INCIDENT

05 49 45 35 00

Afin que soient assurés l'accueil et l'orientation des secours :

- Indiquez N° du bâtiment, étage, N° de salle, adresse
- Nom du ou des blessés, âge approximatif, état...
- Votre nom et votre N° de téléphone

Ne raccrochez pas en premier, attendez l'arrivée des premiers secours. Prévenez un Sauveteur, Secouriste du Travail (liste affichée dans l'ensemble des bâtiments).

NUMÉRO D'URGENCE EN CAS D'INCENDIE

05 49 45 35 00

- Indiquez N° du bâtiment, étage, N° de salle, adresse
- Votre nom et votre N° de téléphone

Ne raccrochez pas en premier et appuyez sur le bouton d'alarme incendie le plus proche.
Si vous êtes bloqué par la fumée, baissez-vous près du sol.

Ne revenez pas jamais en arrière, n'ouvrez pas les fenêtres et fermez les portes.

CONDUITE A TENIR EN CAS D'ALARME SONORE

- Evacuation du bâtiment, quittez immédiatement votre poste de travail dans le calme.
- En quittant une salle, il faut s'assurer que les fenêtres et les portes soient fermées (ne pas fermer à clef).
- **Evacuez par les escaliers ou les issues de secours en respectant les consignes des agents d'évacuation.**
- **N'utilisez pas les ascenseurs.**
- **Dirigez-vous vers le point de rassemblement du bâtiment.**

Attendez l'autorisation du responsable d'évacuation avant de regagner votre salle de travail.

STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

La licence se déroule sur 3 ans avec 6 semestres.

Les modalités de contrôle de connaissances et de compétences (M3C) sont également disponibles sur le site de l'UFR SHA, Rubrique espace étudiant/ma scolarité/M3C votées par les instances universitaires pour l'année 2026/2027.

LICENCE 1

La licence 1 se compose de 3 Unités d'Enseignement (UE) disciplinaires, d'une UE4 à choix, d'une UE5 langues vivantes (choix entre l'anglais, l'espagnol, l'allemand et l'italien) et d'une UE6 outils et compétences transversales

Semestre 1

UE	Cours	Sessi on	Type enseignement	Modalités de contrôle	Part dans la note de l'UE
UE1	Rapports sociaux	1	CM	1 écrit sur table terminal d'1h	60 %
			TD	1 CC production écrite	16 %
				1 CC écrit sur table	24%
		2	CM	1 écrit sur table terminal d'1h	100 %
UE2	Pensée sociologique	1	CM	1 écrit sur table terminal d'1h	60 %
			TD	1 CC production écrite	20 %
				1 CC épreuve orale	20 %
		2	CM	1 écrit sur table terminal d'1h	100 %
UE3	Méthode sociologique :				
	Construction de l'objet sociologique	1	CM	1 écrit sur table terminal de 1h	30 %
			TD	1 CC écrit sur table	20 %
	Grandes enquêtes ethnographiques		CM	1 écrit sur table terminal de 1h	30 %
			TD	1 CC production écrite	20 %
		2		1 écrit sur table terminal de 2h (2 X 1h commun aux 2 cours)	100 %
UE4	Histoire	1	CM	1 CC écrit sur table pour « l'histoire médiévale » 1 CC écrit sur table pour « l'histoire moderne » 1 CC écrit sur table : évaluation globale pour « l'histoire médiévale et moderne » Pas de session 2	33 % 33 % 33 %
Ou UE4	Philosophie	1	CM et TD	1 CC production écrite « pb fondamentaux de la philosophie 1 » 1 CC production écrite « pb fondamentaux de la philosophie 2 » 1 CC examen sur table : évaluation globale portant sur les 2 enseignements Pas de session 2	33 % 33 % 33 %

Ou UE4	Histoire de l'art	1	CM	1 CC écrit sur table pour « l'histoire de l'art antique et médiévale »	40 %
				1 CC écrit sur table pour « l'histoire de l'art moderne et contemporaine »	40 %
				1 CC écrit sur table : évaluation globale sur les 4 périodes	20 %
				Pas de session 2	
Ou UE4	Musicologie	1	CM	1 CC écrit sur table pour « Musique, arts et histoire 1 »	40 %
				1 CC écrit sur table pour « Musique, arts et histoire 2 »	40 %
				1 CC écrit sur table : évaluation globale « Musique, arts et histoire 1 et 2 »	20 %
				Pas de session 2	
Ou UE4	Géographie	1	CM	1 CC écrit sur table pour « Géographie sociale »	40 %
				1 CC écrit sur table pour « Ville et campagne dans le monde »	40 %
				1 CC écrit sur table : évaluation globale sur les 2 cours	20 %
				Pas de session 2	
UE5	Langues	1		1 écrit sur table	45 %
				1 oral	45 %
				1 évaluation des pratiques techniques (PT)	10 %
				Pas de session 2	
UE6	Outils et compétences transversales	1	CM	1 CC MTU Quitus	
			CM	1 CC production écrite Numérique	10 %
			TD	1 CC production écrite (Recherche documentaire)	90 %
		2		1 production écrite terminale	100 %

Semestre 2

UE	Cours	Session	Type enseignement	Modalité de contrôle	Part dans la note de l'UE
UE1	Socialisation	1	CM	1 écrit sur table terminal d'1h	60 %
			TD	2 CC productions écrites	2 x 20 %
		2	CM	1 écrit sur table terminal d'1h	100 %
UE2	Histoire de la société salariale	1	CM	1 écrit sur table terminal de 2h	60 %
			TD	1 CC écrit sur table	24 %
				1 CC production écrite	16 %
		2	CM	1 écrit sur table terminal d'2h	100 %
UE3	Enquête sociologique	1	CM et TD	1 CC production écrite	25 %
				1 production écrite de groupe examen terminal	50 %
				1 production écrite examen terminal (CM)	25 %
		2		1 production écrite	100 %
UE4	Sociologie	1	CM	1 CC examen sur table pour la sociologie du capitalisme 1 CC examen sur table pour la sociologie de l'immigration 1 CC évaluation globale sur les 2 cours Pas de session 2	40 % 40 % 20 %
ou	Philosophie	1		1 écrit terminal de 4h (à confirmer)	60 %
UE4		2		2 CC productions écrites 1 écrit terminal de 4h (à confirmer)	2 x 20 % 100 %
Ou UE4	Histoire ancienne et contemporaine	1		1 CC écrit sur table pour « l'histoire contemporaine » 1 CC écrit sur table pour « l'histoire contemporaine » 1 CC écrit sur table pour « l'histoire ancienne » Pas de session 2	25 % 25 % 50 %
Ou UE4	Histoire de la musique 2	1		1 CC écrit sur table portant sur les 2 cours 1 CC écrit sur table pour « Musique de transmission orale » 1 CC écrit sur table pour « Histoire des musiques actuelles et du jazz » Pas de session 2	20 % 40 % 40 %
UE5	Langues	1		1 écrit sur table	45 %
				1 oral	45 %
				1 évaluation des pratiques techniques (PT)	10 %
				Pas de session 2	
UE6	Outils et compétences transversales	1	CM	1 Quitus	
			TD	1 CC production écrite (numérique)	10 %
				1 examen terminal : production écrite (recherche documentaire)	90 %
		2		1 production écrite terminale	100%

LICENCE 2

Semestre 3

UE	Cours	Session	Type enseignement	Modalité de contrôle	Part dans la note de l'UE
UE1	Sociologie politique	1	CM	1 écrit sur table terminal de 2h	60 %
			TD	1 CC production écrite	15 %
				1 CC écrit sur table	25 %
		2	CM	1 écrit sur table terminal de 2h	100 %
UE2	Sociologies spécialisées 1	1	CM	1 écrit sur table terminal de 4h (2x2h)	100 %
		2		Sociologie de la famille et Normes et déviances	
UE3	Méthodes quantitatives 1	1	TD	1 CT production écrite	50 %
				1 CC Production écrite	10 %
				1 CC production écrite	40 %
		2		1 production écrite	100 %
UE4	Sociologie	1	CM	1 CC écrit sur table « questions sociales contemporaines » 1 CC écrit sur table « lire les sciences sociales » 1 CC écrit sur table portant sur une évaluation globale des 2 cours Pas de session 2	40 % 40 % 20 %
ou	Sciences Politiques Les systèmes politiques de l'histoire	1		1 écrit terminal de 4h	100 %
UE4		2		1 écrit terminal de 4h	100 %
ou	Histoire de l'art moderne	1		1 écrit sur table terminal de 2h tiré au sort entre les deux cours	60 %
				2 CC écrits sur table	2 x 20 %
UE4		2		1 écrit sur table terminal de 2h tiré au sort entre les deux cours	100 %
ou	Archéologie 2	1		1 écrit sur table terminal de 4h 2 sujets de 2h tirés au sort parmi les 3 cours	60 %
				2 CC oraux	2 x 20 %
UE4		2		1 écrit sur table terminal de 4h 2 sujets de 2h tirés au sort parmi les 3 cours	100 %
ou	Anthropologie 1	1	CM	2 CC écrit sur table	2 X 35 %
UE4			TD	1 CC oral	30 %
				1 CC Quitus	
		Pas de session 2			
ou	Pré-pro Métiers du travail social, de la santé et du paramédical	1	CM	1 CC Production écrite	25 %
UE4			TD	1 CC Production écrite	25 %
				1 CC Écrit sur table	50 %
		Pas de session 2			

ou UE4	Métiers du journalisme et de la presse	1	CM	1 CC rapport avec soutenance sur "Ethique et déontologie..."	50 %
			TD	1 CC production technique sur "Introduction lecture de l'image animée"	25 %
				1 CC production technique sur "Introduction lecture de l'image fixe"	25 %
		Pas de session 2			
ou	Histoire religieuse	1	CM	1 CT écrit sur table 4h	100 %
UE4		2		1 CT écrit sur table 4h	100 %
ou	Préparation ME 1er degré	1	CM	1 CC production écrite "enseignement transversal"	20 %
UE4			TD	1 CC production écrite "mathématiques"	30 %
				1 CC production écrite "français"	30 %
				1 CC production écrite 3 ^{ème} discipline	20 %
Pas de session 2					
ou	Géographie	1	CM	1 CT écrit sur table 3h	60 %
UE4				2 CC écrits sur table	20 % + 20 %
		2		1 CT épreuve orale 30 min	100 %
ou	Lang'Internationale	1	Choix 1 LV1 renforcée (anglais) et LV2(allemand ou espagnol ou italien) Choix 2 LV1 renforcée (allemand ou espagnol ou italien) et LV2 anglais	1 CC écrit sur table (LV2)	20 %
UE4				1 CC épreuve orale (LV2)	20 %
				1 CC pratiques techniques (LV2)	10 %
				1 CC pratiques techniques (LV1)	30 %
				1 CC épreuve orale (LV1)	20 %
			Choix 3 LV2 arabe ou chinois ou portugais ou russe	2 CC écrits sur table	40 %
				2 CC épreuves orales	40 %
				1 CC production technique	20 %
Pas de session 2					
UE5	Langues	1		1 écrit sur table	45 %
				1 oral	45 %
				1 évaluation des pratiques techniques	10 %
		Pas de session 2			
UE6	Outils et Compétences Transversales	1	CM	1 CC Quitus (PPPE)	
			TD	1 CC production écrite (numérique)	20 %
				1 CT production écrite (rech.doc)	80 %
		2		1 production écrite terminale (recherche documentaire)	100 %

Semestre 4

UE	Cours	Session	Type enseignement	Modalité de contrôle	Part dans la note de l'UE
UE1	Sociologie de l'éducation	1	CM	1 écrit sur table terminal de 3h	60 %
			TD	1 CC production écrite	20 %
				1 CC écrit sur table	20 %
		2	CM	1 écrit sur table terminal de 3h	100 %
UE2	Sociologies spécialisées 2	1	CM	1 écrit sur table terminal de 2h (sociologie de la santé)	50%
			TD	1 production écrite (approche biographique)	50%
		2	CM	1 CT écrit sur table 2h sur l'ensemble de l'UE	100 %
UE3	Méthodes quantitatives 2	1	TD	1 CT production écrite	60 %
				1 CC Production écrite	30 %
				1 CC production écrite	10 %
		2		1 production écrite	100 %
UE4	Sociologie	1	CM	1 CC écrit sur table (sociologie des solidarités)	40 %
		1	TD	1 CC production écrite (Images et sociétés)	40 %
		1		1 CC écrit sur table Evaluation globale sur les 2 enseignements	20 %
		2	Pas de session 2		
ou	Sciences Politiques Les acteurs du politique	1	CM	1 écrit terminal de 4h sur les 2 CM	60 %
TD			1 CC écrit sur table sur « gouverner et administrer dans l'Etat moderne »	20 %	
			1 CC production écrite sur « militants et élus »	20 %	
		2		1 écrit terminal de 4h	100 %
ou	Approfondissement en histoire de l'art contemporain	1		1 écrit sur table terminal de 4h 1 sujet de 2h par cours	60 %
1 CC épreuve orale			20 %		
			1 CC épreuve orale	10 %	
		1 CC écrit sur table	10 %		
UE4		2		1 écrit sur table terminal de 4h 1 sujet de 2h par cours	100 %
ou	Archéologie 3	1		1 écrit sur table terminal de 4h 1 sujet de 2h par cours	60 %
1 CC épreuve orale			20 %		
			1 CC écrit sur table	20 %	
UE4			2		1 écrit sur table terminal de 4h 1 sujet de 2h par cours
ou	Anthropologie 2	1	CM	2 CC écrits sur table	2 X 30 %
TD			1 CC oral	40 %	
			Pas de session 2		
UE4					

Ou UE4	Métiers du journalisme et de la presse	1	CM	1 écrit sur table terminal de 2h	60 %
			TD	1 CC Oral (histoire communicat°)	20 %
		2		1 CC Oral (méthodes communicat°)	20 %
		2		1 écrit sur table terminal de 3h	100 %
Ou UE4	Pré-pro Métiers du travail social, de la santé et du paramédical	1	CM	1 CC écrit sur table	50 %
			TD	1CC épreuve orale	25 %
				1CC production écrite	25 %
			Pas de session 2		
ou UE4	Histoire du genre	1	CM	1 CT écrit sur table 4h	100 %
		2		1 CT épreuve orale 30min	100 %
ou UE4	Préparation ME 1er degré	1	CM	1 CC production écrite "enseignement transversal"	20 %
			TD	1 CC production écrite "mathématiques"	30 %
				1 CC production écrite "français"	30 %
				1 CC production écrite « 3 ^{ème} discipline »	20 %
			Pas de session 2		
ou	Géographie	1		1 CT écrit sur table 3h	60 %
				2 CC écrits sur table	20 % + 20 %
UE4		2		1 CT épreuve orale 15min	100 %
ou	Lang'Internationale	1	Choix 1 LV1 renforcée (anglais) et LV2 (allemand ou espagnol ou italien) Choix 2 LV1 renforcée (allemand ou espagnol ou italien) et LV2 anglais	1 CC écrit sur table (LV2)	20 %
				1 CC épreuve orale (LV2)	20 %
				1 CC pratiques techniques (LV2)	10 %
				1 CC pratiques techniques (LV1)	30 %
				1 CC épreuve orale (LV1)	20 %
			Choix 3 LV2 arabe ou chinois ou portugais ou russe	2 CC écrits sur table	40 %
				2 CC épreuves orales	40 %
				1 CC production technique	20 %
UE4			Pas de session 2		
UE5	Langues	1		1 écrit sur table	45 %
				1 oral	45 %
				1 évaluation des pratiques techniques (PT)	10 %
			Pas de session 2		
UE6	Outils et compétences transversales	1		UE d'ouverture 2 CC Type d'épreuve selon l'UEO choisie	50 % + 50 %
				Pas de session 2	

LICENCE 3

Semestre 5

UE	Cours	Session	Type enseignement	Modalité de contrôle	Part dans la note de l'UE
UE1	Travail et diplômes	1	CM	1 écrit sur table terminal de 1h30 (sociologie du travail)	30 %
				1 écrit sur table terminal de 2h (Sociologie des certifications et de l'insertion)	40 %
			TD	1 CC épreuve orale (sociologie du travail)	15 %
			P-Proj	1 CC Production écrite (sociologie du travail)	15 %
		2	CM	1 écrit sur table terminal de 3h30 sur l'ensemble des cours de l'UE	100 %
UE2	Genre et classes sociales	1	CM	1 CT écrit sur table (épistémologie genre) 1h30	34%
				1 CT écrit sur table (trajectoires genre) 1h30	33%
				1 CT écrit sur table (classes sociales) 1h30	33%
		2	CM	1 écrit sur table terminal de 4h30 sur l'ensemble des cours de l'UE	100 %
UE3	Recherche sociologique 1	1	TP	1 CT rapport sur enquête de terrain	60 %
			TD	1 CC production écrite sur recherche de données	10 %
				1 CC épreuve orale sur les langues étrangères	15 %
				1 CC écrit sur table sur les langues étrangères	15 %
		2		1 rapport écrit enquête de terrin	100 %
UE4	Sociologie	1	CM	1 CT écrit sur table 2h (sociologie du sport)	50 %
				1 CT écrit sur table 2h (questions économiques et sociales)	50 %
		2		1 écrit sur table terminal de 4h commun aux deux cours	100 %
ou	Géographie	1	CM	1 CT écrit sur table de 3h (portant sur l'ensemble des trois cours de l'UE)	100 %
UE4					
ou		Anthropologie 3	1	CM	1 CC examen sur table
	1 CC examen sur table				25 %
UE4			TD	1 CC épreuve orale	50 %
Pas de session 2					
ou	Sciences politiques	1		1 CT épreuve sur table de 4h	60 %
UE4				1 CC production écrite (naissance et évolution des cultures politiques)	20 %
				1 CC épreuve orale (la communication en politique)	20 %
		2		1 CT épreuve sur table de 4h	100 %

ou	ME 1er degré	1	CM	1 CC production écrite sur l’enseignement transversal	20 %	
UE4			TD	1 CC production écrite (mathématique)	30 %	
				1 CC production écrite (didactique du français)	30 %	
				1 CC production écrite (3 ^{ème} discipline)	20 %	
Pas de session 2						
ou	Métiers du journalisme et de la presse	1		1 CC oral sur « ateliers d’écriture »	25 %	
UE4				1 CC production écrite sur « ateliers d’écriture »	25 %	
				1 CC oral sur « préparation aux concours »	25 %	
				1 CC production écrite sur « préparation aux concours »	25 %	
		2	Pas de session 2			
ou	Métiers du travail social et de la santé	1		1 CC production écrite	25 %	
UE4				1 CC épreuve orale	25 %	
				1 CC écrit sur table	50 %	
			Pas de session 2			
ou		Lang'Internationale	1	Choix 1 LV1 renforcée (anglais) et LV2 (allemand ou espagnol ou italien)	1 CC écrit sur table (LV2)	20 %
UE4	Choix 2 LV1 renforcée (allemand ou espagnol ou italien) et LV2 anglais				1 CC épreuve orale (LV2)	20 %
					1 CC pratiques techniques (LV2)	10 %
					1 CC pratiques techniques (LV1)	30 %
				1 CC épreuve orale (LV1)	20 %	
	Choix 3 LV2 arabe ou chinois ou portugais ou russe			2 CC écrits sur table	40 %	
				2 CC épreuves orales	40 %	
1 CC production technique				20 %		
Pas de session 2						
UE5	Sociologies spécialisées 3			1	CM	1 écrit sur table examen terminal de 2h
			CM		PPPE : quitus présence	
		TD	1 CC production écrite		20 %	
		P	Certification Pix		20 %	
		2		1 écrit sur table terminal de 2h	100 %	

Semestre 6

UE	Cours	Session	Type enseignement	Modalité de contrôle	Part dans la note de l'UE
UE1	Sociologie de l'art et de la culture	1	CM	1 écrit sur table terminal de 2h (sociologie de l'art)	50 %
				1 écrit sur table terminal de 2h (sociologie de la culture)	50 %
		2	CM	1 écrit sur table terminal de 4h sur l'ensemble des cours de l'UE	100 %
UE2	Action collective et politiques publiques	1	CM	1 écrit sur table terminal de 2h (Mouvements sociaux)	50 %
				1 écrit sur table terminal de 2h (Action publique et institutions)	50 %
		2	CM	1 écrit sur table terminal de 4h sur l'ensemble des cours de l'UE	100 %
UE3	Recherche sociologique 2	1	TD	1 CC production écrite (numérique)	5 %
			TP	1 CC rapport enquête de terrain	75 %
			P-Proj	1 CC épreuve orale enquête de terrain	20 %
		2		1 CT rapport	100 %
UE4	Sociologie	1	CM	1 écrit sur table terminal de 2h (sociologie des médias)	50 %
				1 écrit sur table terminal de 2h (actualité économique et sociale)	50 %
		2		1 écrit sur table terminal de 4h commun aux deux cours	100 %
ou	Géographie	1	CM	1 CT écrit sur table de 3h (portant sur chacun des trois cours de l'UE)	100 %
UE4		2			
ou	Anthropologie 4	1	CM	2 CC productions écrites	2 X 30 %
UE4			TD	1 CC épreuve orale	40 %
				1 Quitus	
Pas de session 2					
ou	Sciences politiques	1		1 CT épreuve sur table de 4h	60 %
UE4				2 CT productions écrites	20 % + 20 %
		2		1 CT épreuve sur table de 4h	100 %

ou	ME 1er degré	1	CM	1 CC production écrite (Droits et missions)	10 %
UE4			TD	1 CC production écrite (français)	15 %
				1 CC production écrite (didactique des mathématiques)	15 %
				1 CC production écrite (3 ^{ème} discipline)	10 %
				Stage	1 rapport de stage
		Pas de session 2			
ou	Métiers du journalisme et de la presse	1		2 CC épreuves orales (ateliers écriture et préparation aux concours)	2 X 25 %
UE4				2 CC productions écrites (atelier d'écriture et préparation aux concours)	2 X 25 %
		Pas de session 2			
ou	Métiers du travail social et de la santé	1		1 CC production écrite	25 %
UE4				1 CC épreuve orale	25 %
				1 CC écrit sur table	50 %
		Pas de session 2			
ou	Lang'Internationale	1	Choix 1 LV1 renforcée (anglais) et LV2 (allemand ou espagnol ou italien) Choix 2 LV1 renforcée (allemand ou espagnol ou italien) et LV2 anglais	1 CC écrit sur table (LV2)	20 %
UE4				1 CC épreuve orale (LV2)	20 %
				1 CC pratiques techniques (LV2)	10 %
				1 CC pratiques techniques (LV1)	30 %
				1 CC épreuve orale (LV1)	20 %
			Choix 3 LV2 arabe ou chinois ou portugais ou russe	2 CC écrits sur table	40 %
2 CC épreuves orales				40 %	
1 CC production technique				20 %	
			Pas de session 2		
UE5	Sociologies spécialisées 4	1	CM	1 écrit sur table terminal de 2h (sociologie des techniques)	60 %
			TD	1 CC épreuve orale (sociologie en langue étrangère)	20 %
			P-Proj	1 CC écrit sur table	20 %
		2		1 écrit sur table terminal de 3h	100 %

Règles et conseils aux étudiant·es

pour la réussite de leurs études

Vous vous êtes inscrits en Licence de sociologie à l'université de Poitiers dans l'intention de vous former à la sociologie et d'obtenir votre diplôme. À cette fin, l'équipe pédagogique du département de sociologie vous rappelle quelques règles indispensables :

1. L'assiduité en CM et en TD est un premier facteur de réussite. Soyez donc présent, prenez des notes, soyez concentré, posez des questions si vous le souhaitez, engagez un dialogue de connaissances avec vos professeurs et vos camarades de promotion.
2. Afin que votre présence en cours soit utile, il est interdit d'utiliser votre téléphone ou votre ordinateur à toute autre fin que celui de prendre des notes et de faire des recherches associées à vos cours.
3. Entre les cours, relisez-vos notes pour intégrer progressivement les savoirs transmis ou pour détecter des passages que vous avez du mal à comprendre pour en faire part à votre professeur à la prochaine séance. Lisez les ouvrages, textes et documents qui vous sont distribués ou conseillés.
4. Dans vos travaux, qu'ils soient écrits ou oraux, tout texte, même très court, qui n'a pas été rédigé par vos soins mais que vous présentez comme le vôtre en omettant de citer vos sources (qu'elles proviennent d'ouvrages d'articles, de sites internet, de rapports d'étudiant, etc.) est considéré comme un acte de plagiat. Celui-ci constitue une violation des droits d'auteur et une fraude caractérisée susceptible de sanctions pédagogiques, administratives, civiles voire pénales (cf. https://sha.univ-poitiers.fr/dpt-psycho/wp-content/uploads/sites/71/2020/01/GUIDE-ETUDIANT_EVITER-LE-PLAGIAT-revu.pdf)
5. Enfin, l'équipe pédagogique désapprouve et sanctionne l'usage de toute IA générative pour l'acquisition des savoir-faire universitaires et la réalisation des travaux rendus (productions écrites ou orales).

L'utilisation de toute IA générative comme ChatGPT est strictement interdite, y compris pour les usages *a priori* les plus ordinaires (recherche bibliographique, aide à la structuration, correction orthographique, fiche de révision).

L'équipe pédagogique du département de sociologie tient à vous rappeler que l'objectif des études universitaires est de **vous former**, et, plus spécifiquement pour votre licence de sociologie, de vous apprendre à produire une argumentation et un raisonnement scientifiques, à maîtriser le langage et les règles rédactionnelles de la sociologie, à rendre compte de lectures ou d'enquêtes sociologiques, à produire et à analyser des matériaux, à vous approprier des savoirs pour en produire vous-mêmes. Pour cela, outre l'assiduité réclamée en CM, TD et TP, vos enseignant·es vous donnent et évaluent, tout au long de votre formation, des travaux ou devoirs. Ceux-ci ont pour fonction de vous entraîner et de vous permettre d'accumuler progressivement ces savoirs et savoir-faire, d'**apprendre à construire un raisonnement et une pensée qui vous sont propres**.

En utilisant des IA génératives (pour aller plus vite, pour dépasser des difficultés, par peur de faire des erreurs, etc.), vous déléguez ce travail formateur à des technologies. Non seulement vous contribuez aux

dégâts sociaux et écologiques qu'elles produisent¹ et vous vous fiez à elles alors qu'elles formulent automatiquement des idées à partir de vastes données dont personne ne maîtrise le périmètre ni la fiabilité, mais surtout **vous n'apprenez pas**. Car, en évitant de chercher les références sociologiques, de lire, résumer, analyser, restituer des textes sociologiques, rédiger vos idées, élaborer votre construction d'objet, produire vos matériaux d'enquête, etc., vous vous empêchez d'acquérir ces savoir-faire, ce qui réclame effectivement du temps : le temps des études.

De plus, le recours à ces IA génératives vous amène à opérer des **manquements aux règles de déontologie universitaire et professionnelle** : par leur truchement, d'une part, vous pratiquez le plagiat et la non-reconnaissance de la propriété intellectuelle (des cours des enseignants ou des articles scientifiques) ; d'autre part, vous rompez le principe de confidentialité et d'anonymisation des entretiens que vous « donnez » à transcrire.

Pour toutes ces raisons, les membres du département de sociologie ont décidé de **sanctionner, à l'occasion des évaluations**, les travaux qui utiliseront une IA générative.

Quelques articles pour aller plus loin :

- **Christophe Cailleaux** et **Amélie Hart**, *L'IA, junk food de la pensée*. Academia, <https://doi.org/10.58079/13e71>
- Olivier Lefebvre, « ChatGPT, c'est juste un outil ! » : les impensés de la vision instrumentale de la technique, *Terrestres*, 2025
- Florence Maraninchi, Pourquoi je n'utilise pas ChatGPT. Academia, <https://doi.org/10.58079/1382x>
- Arthur Perret, Guide de l'étudiant pour ne pas écrire avec ChatGPT : <https://www.arthurperret.fr/blog/2024-11-15-guide-etudiant-ne-pas-ecrire-avec-chatgpt.html>

Quelques vidéos pour aller plus loin :

- « L'IA générative est-elle en train de détruire la pensée humaine ? », conférence d'Éric Sadin, Université de Lausanne, 1^{er} juin 2026 (1h10) <https://www.youtube.com/watch?v=RLHAe0ilhDI>
- « L'IA détruit-elle notre intelligence et notre liberté ? » - En Société, France Télévisions, 14 décembre 2025 (16mns) <https://www.youtube.com/watch?v=LWEyVQZ7Stg>
- Interview du sociologue Antonio Cassili, « Exploitation, destruction et techno-fascisme : la face cachée de l'IA », Blast (17mns) https://www.youtube.com/watch?v=qlTLP54MO_s
- « Les vrais dangers de l'IA », Politis (9mns) <https://www.youtube.com/watch?v=D7CtBdbfpl>

¹ Cf. travail prolétarisé dans les usines de fabrication, gouffre énergétique et conflits d'usage (eau, métaux, énergie), rapports extractivistes et néocoloniaux entre pays du Nord et du Sud, déstabilisation géopolitique des régions minières, etc.